



**Saint Nicolas
la Chapelle**

Saint Nicolas La Chapelle

En application de la loi « Engagement et Proximité », du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021 et de l'ordonnance 2021-1310 du 07 octobre 2021, la liste des délibérations prises durant le conseil municipal (ainsi que les votes pour chacune d'entre elles) est publiée sur le site de la commune à l'issue de chaque conseil municipal (délibération 2022-26 du 21 juillet 2022).

Le procès-verbal de chaque séance est approuvé en début de séance suivante et publié selon les modalités fixées par la délibération 2022-26 du 21 juillet 2022.

Les délibérations et le procès-verbal de la séance sont tenus à la disposition du public en mairie.

Par ailleurs, la nomenclature M 57 a modifié les principes de mouvements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section et autorise le maire à les effectuer à hauteur de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, sans délibération votée par le conseil municipal mais avec obligation d'information aux élus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023 à 18h30

Présents : Ghislaine JOLY, Nicolas GERFAUD-VALENTIN, Joël RICHARD, Evelyne PAUTHIER, Aline VASSART-BRANDON, Audrey MONGELLAZ, Aurélie PERNOLLET.

Absente ayant donné procuration : François PELLISSIER donne procuration à Nicolas GERFAUD-VALENTIN

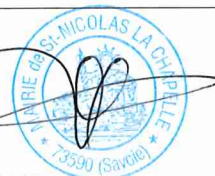
Présents : 7 **Votants** : 8

- Lecture de la liste des décisions du maire et des DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N°	Objet de la délibération	Décision
2023-45	Affaires générales : Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juillet 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-46	FINANCES : Décision modificative n°4	Adoptée à l'unanimité
2023-47	FINANCES : Décision modificative n°5	Adoptée à l'unanimité
2023-48	FINANCES : Décision modificative n°6	Adoptée à l'unanimité
2023-49	INTERCOMMUNALITÉ : GEMAPI – SISARC – Motion sur le transfert des digues de l'Etat au SISARC	Adoptée à l'unanimité
2023-50	FINANCES : Tarifs du Chalet du Marteray et de la salle de Chaucisse pour l'année 2024	Adoptée à l'unanimité
2023-51	TOURISME : Domaine skiable de Marcinelle en Montagne : renouvellement de la convention d'autorisation d'exploitation des téléskis de « Marcinelle » et de « Vallée Blanche » saison 2023-2024	Adoptée à l'unanimité

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY



Mairie | 73590 Saint Nicolas La Chapelle - SAVOIE

Tél. 04 79 31 72 97 | Fax 04 79 31 61 27 | E. mail : mairie@mairie-saintnicolaslachapelle.fr